

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Montréal, le 19 août 2022

Madame [REDACTED]

Objet : Votre demande d'accès
N/Réf. : 2223-0017

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 16 août dernier afin d'obtenir l'information suivante :

« Le formulaire signé déléguant les fonctions de responsable AIPRP à Monsieur Pierre Brochet, directeur du Service de police de Ville de Laval par le maire Demers de Ville de Laval. ».

Nous vous transmettons copie du document demandé.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels¹ nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information.

Vous trouverez, ci-joint, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

¹ RLRQ, c. A-2.1.

Veillez agréer, madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

« Original signé »

Jorge Passalacqua
Directeur des affaires institutionnelles,
des communications et de la promotion
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p.j. Avis de recours